



# MONTEURS DE CHARPENTES MÉTALLIQUES

CNP 72105

Fabriquent, montent et réparent des éléments de charpentes métalliques, des éléments d'armature de constructions en béton armé, des ouvrages de ferronnerie décoratifs et autres éléments métalliques utilisés dans la construction de bâtiments, de ponts, de routes et autres ouvrages.



Faits en bref du N.-B.

## PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

## POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

**S.O.**

## SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

**37,33 \$**

23,41 \$ 46,00 \$  
FAIBLE HAUTE

## NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou  
d'apprentissage

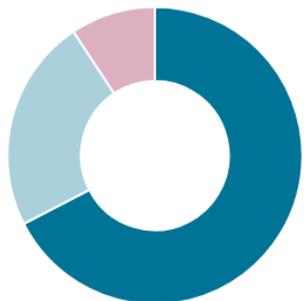
## EMPLOYÉS

**259**

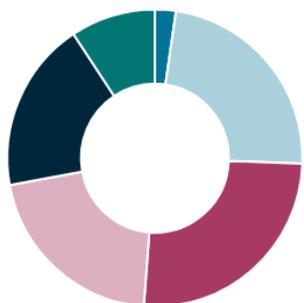
## SALAIRE MOYEN

**68 000 \$**

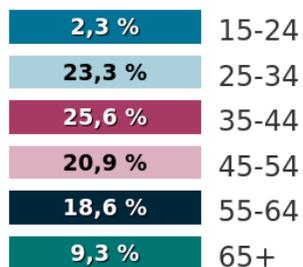
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez [www.emploisnb.ca/occupations](http://www.emploisnb.ca/occupations).



## EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



## EMPLOI SELON L'ÂGE



### ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Apprenti Ferronnier/Apprentie Ferronnière
- Ferronnier/Ferronnière
- Façonneur/Façonneuse De Pièces Décoratives En Fer
- Ferronnier-Monteur/Ferronnière-Monteuse De Systèmes De Construction En Métal
- Ferrailleur/Ferrailleuse
- Monteur/Monteuse De Structures D'acier

## FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- lire les plans et les spécifications techniques pour préparer le travail à exécuter;
- décharger et mettre en place les éléments en acier pour que chaque pièce puisse être soulevée en temps et lieu;
- monter tous types d'échafaudages et installer des équipements et grèements de levage;
- guider l'opérateur de grue pour la mise en place des éléments d'acier conformément aux plans;
- aligner et souder ou boulonner les éléments d'acier;
- monter des éléments de charpente et des éléments architecturaux en béton précontraint dans la construction de bâtiments, de ponts, de tours et autres ouvrages;
- assembler et monter des constructions métalliques préfabriquées.

